

Ecolo - Conseil Communal du 23 février 2023

Point 4. Aménagement de l'éclairage public du cheminement vers la passerelle Pont Rouge

Du fait de la proximité de la rivière et de la présence d'un versant boisé et d'une lisière entre l'Eau Noire et ce bois, de l'éloignement de la ville illuminée... cette bande de terrain constitue un endroit à haut potentiel pour un terrain de chasse des chauves-souris. Vu qu'il y a toute une série d'espèces qui fuit la lumière, un tel éclairage devrait faire l'objet de recommandations spécifiques pour qu'il ne soit pas (trop) défavorable aux chauves-souris. Je ne sais pas s'il y a un cahier des charges en préparation au niveau de la commune, mais il serait utile que celui-ci tienne compte de la présence potentielle de chauves-souris et, éventuellement, soit précédé, pour étayer l'hypothèse de terrain de chasse, d'un inventaire de quelques nuits. La locale Ecolo peut aider (pistes) à la confection des mesures spécifiques du CSC pour les chauves-souris.

Point 5. Expropriation du bâtiment du cadastre

Evidement qu'Ecolo soutient l'aménagement d'un mobipôle sur le site de la gare de Couvin. Mais pourquoi exproprier le bâtiment du cadastre avant de connaître l'aménagement projeté dans l'avenir pour le carrefour de la gare ? L'achat de ce bâtiment peut attendre que l'avenir de ce carrefour soit défini. Il faudra un carrefour et un "pôle mobilité" de qualité, donnant une image positive et nouvelle à cet endroit qui est la porte de la Ville et non un rafistolage, une rénovation partielle. Il est important pour nous Ecolo que l'entrée de la ville de Couvin soit belle, attractive et fluide au niveau mobilité pour tous les usagers.

Point 8. Suppression du sentier n°48 entre l'avenue de la Libération et la rue Carrière du Parrain

Ce sentier a disparu, mais il est toujours inscrit à l'Atlas et relie, hors trafic, la rue de la Carrière du Parrain à la Grand Route, puis continue au-delà. Ecolo trouve "léger" d'évoquer la construction future de la STEP (station d'épuration) au fond du vallon pour le supprimer définitivement. Cette STEP en projet devrait d'ailleurs faire l'objet d'une présentation lors d'un prochain CC. Si cette STEP voit le jour, il faudra construire une petite voirie d'accès et cette voirie pourra être prolongée par un sentier pour le mode de mobilité active, contournant la STEP. Nous suggérons une déviation du sentier plutôt que suppression. Pour nous Ecolo, notre "philosophie" en la matière est sauf exception de ne plus supprimer aucun sentier et chemin "disparu" dans les faits car on ne sait pas vers quoi on va avec un "avenir décarboné". Par exemple, toutes les anciennes voies de tram qu'on a laissé partir en miettes privatives auraient aujourd'hui tout leur sens !

Point 23. Pollec 2022 : Volet « Ressources humaines »

Depuis 2016, on nous parle du programme POLLEC de Plans d'Actions pour l'Énergie durable et le Climat (PAEC) et on va demander un subside pour :

Mettre en place une politique énergie climat. L'ensemble des démarches à réaliser dans ce cadre est détaillé dans le Guide pratique publié par la Wallonie et disponible sur le site <http://conventiondesmaires.wallonie.be>

Elle comprend notamment :

- Une phase de diagnostic (inventaire émission GES et bilan énergétique du territoire, bilan détaillé des consommations énergétiques du patrimoine communal, estimation du potentiel de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, évaluation de la vulnérabilité du territoire au changement climatique) ;*
- Une phase de planification visant à établir un Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat ;*
- Une phase de mise en œuvre (opérationnalisation et mise en place des actions du PAEDC, démarche de mobilisation locale participative, plan de communication...)*
- Une phase de monitoring annuel.*

C'est encore beaucoup de bla-bla et presque rien de concret. Cela fait 7 ans que la commune participe au programme POLLEC et on va enfin ! voter un budget de 25000€ pour nos premiers panneaux photovoltaïques communaux. Nous demandons à la ville de Couvin plus d'ambition dans son engagement à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de 55% en 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050, ce qui est l'objectif du programme POLLEC.

Question d'actualité n°1 : la Maison de la Forêt

Le dossier de la Maison de la Forêt a été finalisé, il est actuellement dans la phase de la demande du permis d'urbanisme.

Au nom d'Ecolo, je pose la question au Collège, n'est-il pas intéressant de faire une réunion citoyenne pour présenter les plans, la maquette, les choix architecturaux et les objectifs que la commune poursuit avec ce nouvel outil qu'est la Maison de la Forêt ?

Question d'actualité n°2 :

A quand avez-vous fixé la date pour la réunion citoyenne de Mariembourg ?

Question d'actualité n°3 : Demande d'avis au PNVH

Lors de la présentation de la charte paysagère au conseil de juin dernier, Madame Arielle Guillaume a rappelé que le PNVH pouvait être consulté afin d'émettre un avis dans le cadre des demandes de permis, après avoir envoyé tous les dossiers de demandes de permis à la Maison de l'Urbanisme et au PNVH pendant 6 mois. A l'issue de ces 6 mois, le Collège a décidé de ne plus demander l'avis au PNVH.

Ma question, pour que cela reste léger pour tout le monde, pourquoi ne pas demander l'avis au seul PNVH pour les permis qui peuvent créer une perturbation dans le paysage ?

Demande de réponse à la question d'actualité du CC du 26 janvier : la thermographie

Je rappelle ma question :

Suite à la réunion d'information du 12 janvier, nous avons eu la confirmation que les résultats de la thermographie ne seront accessibles qu'aux propriétaires. Ecolo le regrette car ce sont les locataires qui paient les factures d'énergie. Cette thermographie pourrait être un bon outil de négociation entre propriétaire et locataire pour isoler le logement loué avec les frais qui pourraient être compensés par une augmentation raisonnable du loyer dans une démarche win-win.

Ma question concerne les bâtiments communaux :

Pour les bâtiments communaux et intercommunaux qui sont des biens appartenant à la communauté des citoyens de Couvin, et donc financés par les impôts des habitants, les résultats de la thermographie seront-ils accessibles aux Couvinois ?

Demande de réponse à la question d'actualité du CC du 26 janvier : les caméras de surveillance

Je rappelle ma question :

Par la presse, nous apprenons que ce n'est pas 7 mais 9 caméras de surveillance qui seront installées dans le centre de Couvin et de plus, d'après la presse toujours, le budget initial de 30 000€ passe à 170 000€.

Mes questions :

Pourquoi 9 caméras au lieu de 7 prévues ?

Où les 2 caméras supplémentaires seront-elles installées ?

Le plan d'implantation des 7 caméras initialement prévu est-il maintenu ?

Comment justifiez vous que le budget passe de 30 000€ à 170 000€ c'est à dire 5.66 fois le montant voté en CC ?